

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 16802 Numéro SIREN : 830 918 736 Nom ou dénomination : Financière LIFE

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2022 sous le numéro de dépôt 124606

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	19 078	10 185	8 892	12 708
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	1 682		1 682	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	65 486 672		65 486 672	62 335 794
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	195		195	195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	65 507 626	10 185	65 497 441	62 348 697
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	869		869	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 834 312		1 834 312	1 159 308
Autres créances	24 915 834		24 915 834	20 557 101
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	62 893		62 893	1 499 284
Charges constatées d'avance (3)	5 205		5 205	943
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 819 113		26 819 113	23 216 636
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	92 326 739	10 185	92 316 554	85 565 333
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	26 526 880	26 356 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 131 423	1 301 423
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	158 329	45 298
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 591 693	444 108
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 684 266	2 260 616
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 955 680	1 373 099
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36 048 271	31 781 424
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		8 696 936
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 942	42 735 875
Emprunts et dettes financières diverses (3)	53 625 884	1 244 149
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 175 641	675 020
Dettes fiscales et sociales	445 221	426 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 596	5 892
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	56 268 283	53 783 909
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	92 316 554	85 565 333
(1) Dont à plus d'un an (a)		37 863 603
(1) Dont à moins d'un an (a)	56 268 283	15 920 306
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 942	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 203 299		4 203 299	2 598 748
Chiffre d'affaires net	4 203 299		4 203 299	2 598 748
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 433	805
Autres produits			8	12
Total produits d'exploitation (I)			4 205 740	2 599 565
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 123 843	2 560 594
Impôts, taxes et versements assimilés			14 438	12 745
Salaires et traitements			515 614	416 597
Charges sociales			283 583	218 455
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 816	3 816
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 163	2 128
Total charges d'exploitation (II)			5 944 457	3 214 334
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 738 717	-614 769
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			6 000 000	4 000 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			179 086	152 700
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			6 179 086	4 152 700
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 337 112	1 684 486
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 337 112	1 684 486
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			4 841 974	2 468 214
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 103 257	1 853 445

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		24 882
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	582 581	524 058
Total charges exceptionnelles (VIII)	582 581	548 940
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-582 581	-548 940
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 163 590	-956 111
Total des produits (I+III+V+VII)	10 384 826	6 752 265
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 700 560	4 491 648
BENEFICE OU PERTE	3 684 266	2 260 616
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	179 086	152 700
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	110 808	1 819

FINANCIERE LIFE

Société par actions simplifiée au capital de 31 071 442 euros

Siège social : 1, rue Favart

75002 Paris

830 918 736 RCS Paris

DECISIONS DES ASSOCIES DU 2 AOÛT 2022

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé à l'ensemble des associés d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de, soit la somme de 3 684 265,53 euros :

- Bénéfice comptable	3 684 265,53 €
- A la réserve légale.....	<u>184 213,28 €</u>
Le Solde, soit	3 500 052,25 €

Serait affecté au poste « Autres Réserves ».

CERTIFIE CONFORME

FINANCIERE LIFE

Société par actions simplifiée au capital de 31 071 442 euros

Siège social : 1, rue Favart

75002 Paris

830 918 736 RCS Paris

DECISIONS DES ASSOCIES DU 2 AOÛT 2022

(exercice clos le 31 décembre 2021)

- RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, l'ensemble des associés décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de, soit la somme de 3 684 265,53 euros :

- Bénéfice comptable	3 684 265,53 €
- A la réserve légale.....	<u>184 213,28 €</u>
Le Solde, soit	3 500 052,25 €

Est affecté au poste « Autres Réserves ».

CERTIFIE CONFORME

FINANCIERE LIFE

Société par Actions Simplifiée

1, rue Favart
75002 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Jean-Pierre NAUDIN

Deloitte & Associés

90, rue Carnot
86000 POITIERS

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

FINANCIERE LIFE

Société par Actions Simplifiée

1, rue Favart
75002 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société FINANCIERE LIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE LIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

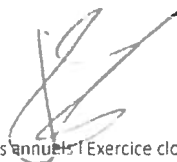
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Les titres de participations, dont le montant net figure au bilan au 31 décembre 2021 pour 65 487 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition. A la date de clôture de chaque exercice, leur valeur d'inventaire est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement clients et les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs ne sont pas présentées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

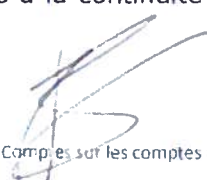
Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

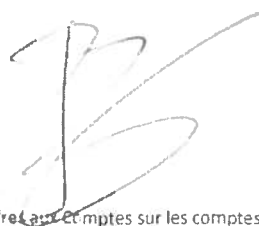
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Jean-Pierre NAUDIN

90, rue Carnot
86000 POITIERS

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers et Paris-La Défense, le 20 juillet 2022

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Thierry QUERON

Jean-Pierre NAUDIN